



Accord des nombres

Définition :

Il y a deux sortes de nombres : les nombres ordinaux et les nombres cardinaux.

- Les nombres cardinaux désignent une quantité.
- Les nombres ordinaux indiquent la position d'un élément dans un ensemble ordonné.

I. Accord des nombres cardinaux.

Les nombres cardinaux ne s'accordent généralement pas. Il y a cependant 4 points à retenir.

A. Zéro

Zéro prend la marque du pluriel lorsqu'il est utilisé comme un nom.

Exemple :

Mille s'écrit un suivi de trois zéros.

B. un/une (adjectif numéral)

« Un » s'accorde au féminin :

Exemple :

J'arrive dans une minute.
Il faut une ou deux heures.

C. vingt & cent

Vingt et cent s'écrivent sans S

- quand ils sont utilisés seuls
- quand ils sont suivis d'autres nombres.

Exemples :

vingt, quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-deux, deux cent dix



Vingt et cent s'écrivent avec un S

→ quand ils sont multipliés et qu'ils ne sont pas suivis par un autre nombre.

Exemples :

deux cents, quatre-vingts

D. Millier, million, milliard

Millier, million, milliard sont des noms. Multipliés (par deux, trois...), ils prennent la marque du pluriel.

Exemples :

un million, deux millions, un milliard, deux milliards

!! Notez que mille est invariable. Mille peut s'écrire également « mil » dans une date.

Exemple :

L'an mil trois cent quarante.

II. Accord des nombres ordinaux.

Les nombres ordinaux s'accordent en genre et en nombre.

Exemples :

Le premier arrivé.
La première fois.
Les premières pluies.
Les troisièmes.

!! Retenez que 80 et 100 peuvent être utilisés comme nombre ordinal. Dans ce cas, ils restent invariables :

Exemples :

J'habite au quatre-vingt.
J'ai le dossard deux cent.

